

Interreg – ALCOTRA

France – Italie

Programme de coopération transfrontalière

Mis à jour le : 30/04/2020

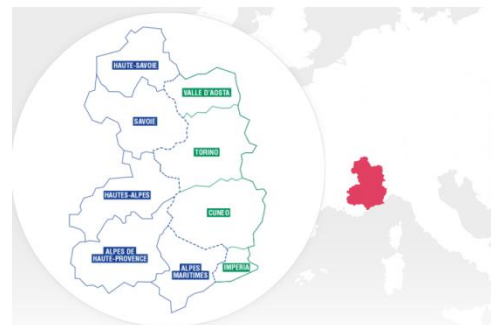
ALCOTRA, Alpes Latines COopération TRAnsfrontalière, programme de coopération transfrontalière européenne couvre le territoire alpin entre la France et l'Italie : Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes, Piémont, Ligurie, Vallée d'Aoste.

Depuis 1990, le programme a cofinancé près de 600 projets pour environ 550 millions d'euros de subventions européennes. Pour cette période 2014-2020, 174 projets ont déjà été programmés pour un montant de 198 millions d'euros.







L'objectif général du programme est **d'améliorer la qualité de vie des populations, de favoriser le développement durable des territoires ainsi que des systèmes économiques et sociaux transfrontaliers**, grâce à une coopération touchant **l'économie, l'environnement et les services aux citoyens**.

Les quatre thématiques du programme 2014-2020 sont : l'innovation appliquée, l'environnement mieux maîtrisé, l'attractivité du territoire, l'inclusion sociale et la citoyenneté européenne. Les bénéficiaires potentiels sont : les administrations publiques, les PME, les organismes de formation, les universités et centres de recherche, les associations, les parcs naturels, les chambres consulaires, les pôles d'innovation et les filières d'entreprises.

Budget Total : 234 M€ - Taux de cofinancement FEDER : 85%



Sur quels Objectifs Thématiques (OT) et Spécifiques (OS) travaille le programme ?

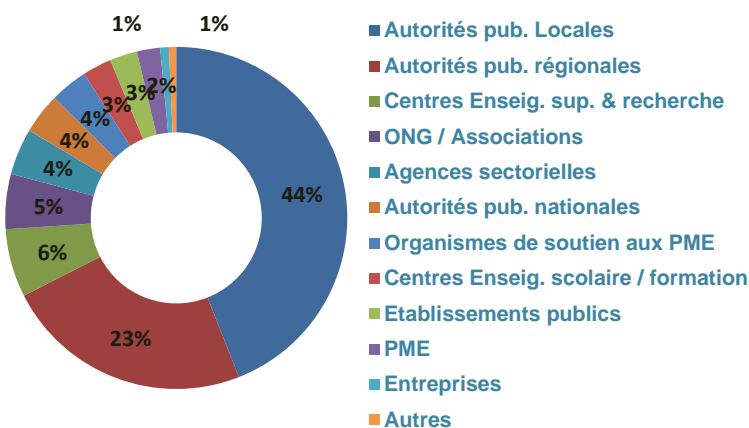
	OT1 : Innovation	OS 1.1 : Accroître les projets d'innovation (notamment des clusters et pôles des entreprises) et développer des services innovants au niveau transfrontalier
	OT 4 : Bas carbone	OS 1.2 : Développer des modèles innovants dans l'écoconstruction des bâtiments publics pour améliorer la performance énergétique OS 1.3 : Accroître les actions stratégiques et les plans pour une mobilité dans la zone transfrontalière plus efficace, diversifiée et respectueuse de l'environnement
	OT 5 : Risques	OS 2.1 : Améliorer la planification territoriale des institutions publiques pour l'adaptation au changement climatique OS 2.2 : Augmenter la résilience des territoires ALCOTRA les plus exposés aux risques
	OT 6 : Environnement	OS 3.1 : Accroître le tourisme durable sur le territoire ALCOTRA OS 3.2 : Améliorer la gestion des habitats et des espèces protégées de la zone transfrontalière
	OT 9 : Inclusion sociale, Santé	OS 4.1 : Favoriser les services socio-sanitaires pour lutter contre le dépeuplement en zone de montagne et rurale
	OT 10 : Education	OS 4.2 : Accroître l'offre éducative et formative et les compétences professionnelles transfrontalières

Où en est la mise en œuvre du programme ? (au 30/04/2020)

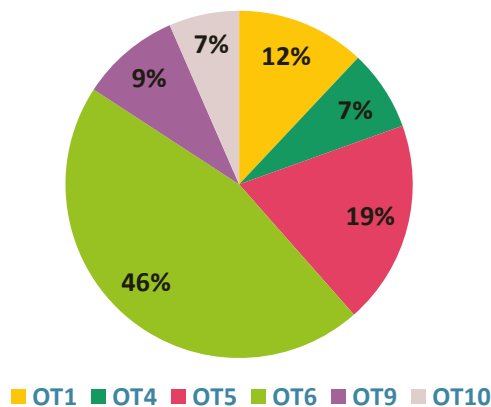
Objectifs Thématiques	Prévisionnel en M€		Montants FEDER affectés (en M€)		Nombres de projets et d'organismes français soutenus		
	Coût total	FEDER total	FEDER affecté	% FEDER total	Nb Projets	Bénéficiaires français	Dont Chef de file FR
OT 1 : Innovation	22	18,7	21,93	117,3%	15	39	5
OT 4 : Economie bas carbone	22	18,7	13,74	73,5%	9	22	3
OT 5 : Risques & changement clim	44	37,4	34,68	92,7%	26	68	7
OT 6 : Environnement	88	74,7	83,49	111,8%	60	153	25
OT 9 : Inclusion sociale, Santé	22	18,7	16,92	90,5%	14	33	6
OT 10 : Education	22	18,7	11,95	63,9%	10	20	3
Total (hors assistance technique)	220 M€	186,9 M€	182,71 M€*	97,7%	134	335	49

* Le programme a lancé un dernier appel à projet de 4,2 M€ sur l'OT 10 en cours de sélection. Le taux de FEDER total réservé s'élève donc à 99%.

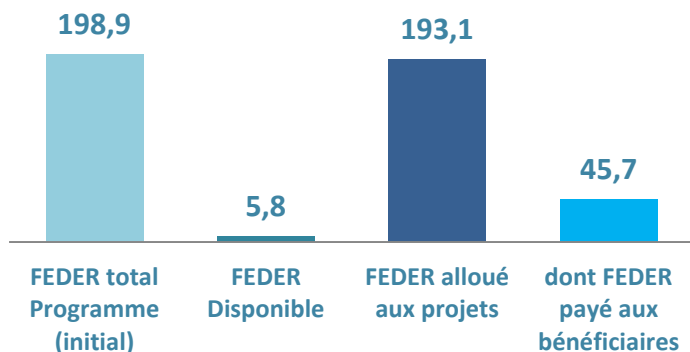
Qui sont les bénéficiaires du programme ?



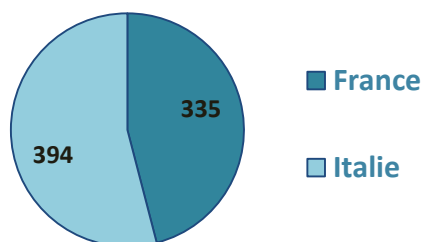
Quelles sont les thématiques financées par le programme au 30/04/2020 ?



Où en est-on des paiements aux bénéficiaires ? (30/04/2020 en Millions d'€)



Répartition des bénéficiaires par pays participant



Le premier appel à projet a vu le paiement de tous les projets en cours de clôture. Une mesure exceptionnelle prévue pour la remontée des dépenses de mars 2020 concerne les projets du deuxième appel, avec une hausse significative des dépenses remontées et du travail de contrôle en cours.

Les PITEM-PITER sont en cours de réalisation.

La participation des acteurs italiens et français est plutôt équilibrée dans le programme. Dans l'appel à projets PITEM-PITER la mobilisation du partenariat français s'est développée et on constate un meilleur équilibre de part et d'autre de la frontière, avec une hausse de 40% de la participation des bénéficiaires français par rapport à 2018.

Les grandes lignes des modalités de candidature à un financement ALCOTRA

Le programme ALCOTRA est ouvert aux porteurs de projets situés sur la zone éligible du programme. Le dépôt des dossiers se fait via des appels à projets ouverts régulièrement. Le système de dépôt est entièrement dématérialisé à travers le système d'information Synergie CTE.


Il existe deux typologies d'appels à projets :


- **Les appels à projets simples** : les projets simples s'inscrivent dans un seul des objectifs spécifiques du programme. Ils ont un partenariat constitué d'au moins un partenaire par pays et une durée de 3 ans. La procédure de sélection se déroule en 1 phase.
- **Les appels à projets stratégiques PITEM-PITER** (plans intégrés thématiques et territoriaux) : les PITEM et PITER regroupent plusieurs projets simples.
 - Les PITER ont pour objectif le développement économique, social et environnemental d'un territoire transfrontalier à travers la mise en œuvre d'une stratégie commune.
 - Les PITEM ont pour objectif principal la standardisation des approches et une mutualisation des outils entre les différents acteurs d'un secteur, dans la perspective d'une action coordonnée et efficace sur le long terme.

Le dépôt des dossiers se fait sur 3 phases : dépôt de la stratégie du plan (phase 1), présentation de la stratégie définitive, du plan de coordination et de communication et des premiers projets simples thématiques (phase 2), dépôt des derniers projets simples (phase 3).

La stratégie de fin de programmation a fait l'objet d'une première discussion en 2019 et sera définie à partir de fin 2020, pour optimiser les fonds restant à programmer.

Les projets emblématiques du programme ALCOTRA

<p>Projet : CORPO LINKS CLUSTER</p>	
<p><u>Chef de file</u> : Espace Malraux, scène nationale de Chambéry et de la Savoie (FR)</p> <p><u>Budget total</u> : 1 934 456, 00 €</p> <p><u>Subvention FEDER</u> : 1 644 287, 00 €</p> <p><u>Durée</u> : 25/04/2017 – 25/12/2020</p>	<p><u>Partenariat</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Université Savoie Mont-Blanc (FR) - Teatro Stabile di Torino (IT) - Dislivelli (IT)
<p><u>Objectif Thématique</u> : 1 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation</p>	
<p><u>Priorité d'investissement</u> : 1(b) - en favorisant les investissements des entreprises dans la R&I, en développant des liens et des synergies entre les entreprises, les centres de recherche et développement et le secteur de l'enseignement supérieur, etc.</p>	
<p><u>Résumé et principales réalisations</u> :</p> <p>CORPO LINKS CLUSTER veut faire de la pratique de la montagne un point d'accroche de l'identité culturelle reliant les habitants du territoire ALCOTRA en sortant du prisme strictement sportif et allier approche artistique et sportive.</p> <p>Provoquer la rencontre de sportifs et d'artistes pratiquant des disciplines qui mettent le corps en jeu (danse, cirque...), bâtir une nouvelle offre artistique pour une audience élargie où sportifs et artistes partagent des savoirs, expérimentent et réalisent des productions artistiques inspirées d'une culture commune aux résidents et touristes qui fréquentent la montagne.</p> <p>Sur un itinéraire qui relie les villes françaises et italiennes de Chambéry à Turin, dans des lieux traditionnels de diffusion culturelle aussi bien que dans des lieux inattendus tels les refuges de montagne, les pistes de ski ou les lieux emblématiques du patrimoine architectural ou paysager, CORPO LINKS CLUSTER cherche à renouveler et à diversifier l'offre touristique et culturelle en donnant la priorité aux actions concernant le public jeune.</p>	
<p><u>Information et contacts</u> : contact@espacemalraux-chambery.fr <u>Site internet / Réseaux sociaux</u> : CORPO LINKS CLUSTER en savoir plus...</p>	

<p>Projet : Biodiv'ALP plan intégré thématique (PITEM)</p>	
<p>Chef de file : Région Sud Provence-Alpes Côte d'Azur (FR)</p> <p>Budget total : 8 968 370,00 €</p> <p>Subvention FEDER : 7 623 114,50 €</p> <p>Durée : 15/01/2019 – 15/01/2022</p>	<p>Partenariat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Région Auvergne-Rhône Alpes (FR) - Agence régionale pour l'environnement – Agence régionale pour la Biodiversité de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (FR) - Parc national des Ecrins (FR) - Région Ligurie (IT) - Région Autonome de la Vallée d'Aoste (IT) - ASTERS CEN 74 (IT) - Parc National Grand Paradis (IT) - Agence régionale pour l'environnement de la Région Ligurie (IT) - Région Piémont (IT)
<p>Objectif Thématique : 6 - Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle des ressources</p>	
<p>Priorité d'investissement : 6(d) - en restaurant la biodiversité et les sols et en favorisant des services liés aux écosystèmes, y compris au travers de Natura 2000, et des infrastructures vertes</p>	
<p>Résumé synthétique ET principales réalisations :</p> <p>BIODIV'ALP associe deux Régions françaises (SUD Provence-Alpes-Côte-D'azur et Auvergne-Rhône-Alpes) et trois Régions italiennes (Ligurie, Piémont, Lombardie) à 22 territoires et partenaires pour agir ensemble contre la perte de biodiversité et les menaces sur les espèces protégées au sein du territoire ALCOTRA. Réunis autour d'un plan intégré thématique le projet se décline en deux approches :</p> <p>COBIODIV qui se focalise sur la connaissance de la biodiversité par la mise en place de protocoles communs pour l'inventaire et l'état des lieux de la faune, la flore et les écosystèmes du Massif des Alpes Occidentales</p> <p>GEBIODIV complète ce volet connaissance par la mutualisation de méthodes et d'outils de gestion pour le rétablissement des habitats et des espèces menacées, la mise en place d'interventions pilotes de restauration d'habitats dégradés, la création et l'animation d'un réseau d'observateurs environnementaux.</p>	
<p>Personne contact : biodivalp@maregionsud.fr</p>	
<p>Site internet / Réseaux sociaux : BIODIV'ALP pour en savoir plus ...</p>	

En savoir plus sur le programme - Contacts :

<p>Autorité de gestion Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes – Direction des Fonds Européens Tél : (+33) 4 26 73 55 18 Mail : alcotra@auvergnerhonealpes.fr Adresse : Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes 1, esplanade François Mitterrand CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 2</p>	<p>Secrétariat conjoint Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes – Direction des Fonds Européens Tél : (+33) 4 26 73 69 Mail: alcotra-secretariatconjoint@auvergnerhonealpes.eu Adresse : Via San Domenico, 46 // Corso Principe Eugenio, 36 10122 Turin, Italie</p>	<p>Autorité nationale française Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes – Direction des Relations Internationales Tél : (+33) 4 26 73 42 75 Adresse : Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes 1, esplanade François Mitterrand CS 20033 69269 Lyon Cedex 2</p>
--	--	--